

Comprendre les enjeux du travail, agir pour la préservation de la santé mentale

Prévention des risques psychosociaux (RPS)

PUBLIC

- Membre CSE et référent entreprise, représentant élu
- Responsable RH
- Cadres dirigeants
- Cadres intermédiaires

INTERVENANTS

Juriste en santé au travail,
docteur en sciences politiques et sociales

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

1 jour

DATES

Nous consulter

LIEU

Dans les locaux de l'entreprise

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse -
31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Comprendre les réalités et les enjeux actuels des risques psychosociaux pour l'entreprise
- Acquérir des connaissances sur les liens entre travail et santé mentale
- Avoir des repères juridiques concernant la prévention de la santé au travail
- Mobiliser des outils méthodologiques adéquats pour contribuer à mettre en œuvre une politique de santé au travail en entreprise

Programme

Comprendre le travail et ses enjeux pour la santé mentale des personnes

- Qu'est-ce que "travailler" ?
- Les enjeux individuels et collectifs du travail : de la coordination à la coopération
- La dynamique de la souffrance et du plaisir au travail - La reconnaissance
- Les nouvelles formes d'organisation du travail et les atteintes à la santé des personnes

Participer à la mise en œuvre d'une politique de santé au travail

- **Se réapproprier le droit de la santé et de la dignité au travail :**
 - focus sur l'obligation de sécurité et de prévention des violences au travail
- **Promouvoir la santé au travail avec les autres acteurs de l'entreprise :**
 - co-évaluer les situations de travail, prévenir les risques, protéger les salariés
 - construire une veille, informer les salariés

Pré-requis

Aucun pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques en interaction avec les participants
- Mises en situation

Suivi et modalités d'évaluation

- Analyse de cas
- Auto-évaluation

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat.

Pour toute demande urgente, nous vous invitons à [nous contacter](#).

Envie d'être informé de nos prochaines
sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- [Page LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>